

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band: 69 (1981)
Heft: [1]

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

« Je dirai des choses banales, celles que l'on oublie parfois ». C'est par ces mots que débutait l'exposé de Jeanne Hersch au Forum de l'Alliance de sociétés féminines suisses : des choses banales qu'on n'oubliera pas.

Féministes et anti-féministes (et d'autres encore) se sont achoppés longtemps sur l'opposition entre nature et culture, l'inné et l'acquis, ou encore l'immuable et le transformable, le donné et le reçu. De guerre lasse on a fini par déclarer cette question inutile parce que sans réponse pour bon nombre de traits qui caractérisent l'être humain, qu'il soit homme ou femme.

Et voilà Jeanne Hersch qui, tenant parole, réaborde l'autre jour devant 300 personnes, cette « banalité » : « La condition féminine est une des deux modalités de la condition humaine, et cette condition humaine est faite (d'une part) de nature et (d'autre part) d'histoire ; de la tradition et de la société. » Si convaincue que j'étais de reconnaître là la vieille opposition nature/culture, j'écris consciencieusement sur mon carnet de notes un « d'une part, d'autre part »... qui en fait n'y étaient pas, pas plus que le point piqué au bout de ma phrase, puisque j'entends Jeanne Hersch poursuivre comme si de rien n'était : « ... et enfin il y a la liberté personnelle. »

J'aurais dû m'en douter. Parmi tout ce que j'ai oublié de mes anciens cours de philo à l'école, j'ai le vague souvenir que chez les sages, les choses vont plus volontiers par trois que par deux. Le fait est que ce troisième volet inopinément ouvert par notre philosophe m'a causé la plus vive... et la meilleure des surprises : à l'écart du dualisme, comme on respire mieux !

Voilà donc trois choses qui font de nous des êtres humains, trois choses que Jeanne Hersch veut bien — un instant — considérer séparément : que les femmes mettent au monde des enfants, cela s'appelle une donnée de nature que l'on ne délogera pas de sitôt de cette catégorie. C'est au moins clair pour ce poste-là, mais ça se complique déjà au suivant : « L'histoire nous a légué certains modèles de répartition des rôles dont quelques-uns nous viennent de dispositions... naturelles. » Et patatras !, on redescend d'un étage, voilà que se brouillent le premier et le second, qu'on se retrouve dans l'escalier, assis sur les marches. Et

c'est sur cela même que Jeanne Hersch insistera, après avoir délimité les trois niveaux possibles : « On ne peut toutefois en considérer aucun à l'exclusion de l'autre, car ces niveaux s'interpénètrent, ils **n'existent pas** isolément les uns des autres. » Ainsi est-il aussi absurde de n'invoquer que le modèle biologique, ou que le modèle traditionnel ou historique, pour expliquer ou justifier les conditions humaines. Nature et tradition, histoire et liberté travaillent ensemble pour former une **somme** : c'est l'identité.

Cela signifie que la liberté, contrairement à ce que son nom laisserait supposer, est prise comme les autres dans une somme de choses qui la contraignent et, ajoute-t-elle, « lui donnent sa substance. » Jeanne Hersch la définit même, cette liberté, et ceci le plus simplement du monde : « Etre libre c'est un droit à conquérir tous ensemble. C'est apprendre à devenir des êtres capables, des êtres qui discernent entre ce qui est caduque et ce qui vaut encore. »

Voici donc (en partie) les « choses banales » qu'elle nous avait annoncées. Mais si elle avait été moins modeste, elle aurait pu annoncer : « des choses simples qu'on ne pense pas toujours à dire... préférant dire qu'on y a déjà pensé. » Mais avait-on vraiment déjà pensé aussi clairement, à ces choses et à leurs conséquences ? Que nature et culture s'interpénètrent constamment, soit ; c'est une chose simple. Mais cela veut dire aussi que la nature, ou l'histoire, ou la société n'ont aucun poids si on se réfère à une seule d'entre elles comme unique autorité de ce que nous devons être. Si la nature a incité les femmes à se tenir d'abord près du feu, au foyer, l'histoire les en a délogées, et cela compte désormais AUTANT, dans notre identité, que n'importe quelle donnée de nature. De même, parmi les tâches qui nous incombent de par la tradition, c'est notre liberté que de vouloir juger celles qui se justifient encore de celles qui ne « valent » plus. Nature, histoire et liberté sont présentes les trois, et les trois en même temps, dans ce qu'aujourd'hui nous sommes : aucune ne vaut plus que l'autre. Merci, Jeanne Hersch, de nous l'avoir (modestement) « rappelé ».

Corinne Chaponnière

femmes

SUISSES

Mensuel féministe
indépendant

Soutenu par l'Alliance de Sociétés féminines suisses et par
l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : BP 194, 1227 Carouge, GENÈVE

Rédactrice responsable :

Corinne Chaponnière

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle
Bugnion-Secretan, Martine Grandjean, Bernadette von der
Weid

Présidente du Comité du journal : Simone Chapuis

Rédaction et services de presse :

Corinne Chaponnière, tél. (022) 20 86 45

Administration et abonnements :

Edwige Tendon, tél. (022) 42 03 15, CCP 12-11 791

Publicité : Publi-Annonces SA, 22, rue du Mail, 1205 Genève,
tél. (022) 28 05 77/78

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 30.— ; Etranger Fr. 35.— ;
renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon.

Sommaire

Pages

Editorial	3
ASF	5
Le divorce : faits et méfaits	7
Santé : le dispensaire de Genève	9
Dossier : les voyantes, pourquoi ?	10-11
International	13
Cantons	15-18
Travail : Etudes féminines	19
Ecrivain : Lucette Junod	20